

ARRÊTÉ DU MAIRE**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°175_14112024_359 portant sur :

- La dénomination de « impasse du Petit Vrignais – lieu-dit LE PETIT VRIGNAIS »
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

ARRÊTE :

Article 1^{er}:

Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 14 novembre 2024, sont arrêtées les numérotations suivantes :

| REF dossier | DATE DELIBERATION | REFERENCE CADASTRALE | NUMERO ACTUEL | ADRESSE ACTUELLE | NUMERO FUTUR | ADRESSE FUTURE | COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR | CODE POSTAL | VILLE |
|------------------------------|-------------------|----------------------|---------------|-------------------|--------------|---------------------------|----------------------------|-------------|----------------------|
| AN_impasse du Petit Vrignais | 14/11/2024 | K 1792 | 1 | Le Petit Vrignais | 27 | impasse du Petit Vrignais | LE PETIT VRIGNAIS | 44270 | MACHECOUL-SAINT-MEME |
| AN_impasse du Petit Vrignais | 14/11/2024 | K 1795 | 3 | Le Petit Vrignais | 53 | impasse du Petit Vrignais | LE PETIT VRIGNAIS | 44270 | MACHECOUL-SAINT-MEME |

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 3 avril 2025

Le Maire

Laurent ROBIN

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20250403-13-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-04-2025

Publication le : 03-04-2025

Laurent ROBIN,
Le Maire



N

Le Grand
Vrignais

Le Petit Vrignais

Impasse du Petit Vrignais

Le nom du lieu-dit "Le Petit Vrignais" ne disparaît pas de l'adresse future.

